

Le sport scolaire et les politiques éducatives: l'apport stratégique de la FRMSS

Educational Policies and School Sports: The Strategic Impact of the FRMSS

Adel Mansouri

Docteur en Finances publiques et sciences politiques, Ministère de l'éducation Nationale du
préscolaire et des sports.

Résumé

Une analyse synthétique met en évidence la contribution stratégique de la fédération royale marocaine du sport scolaire (FRMSS) dans la mise en œuvre des politiques sectorielles de l'éducation nationale au Maroc. À travers une approche intégrée, elle met en lumière la place du sport scolaire comme levier de réussite éducative, de motivation et d'épanouissement global des élèves, en cohérence avec les réformes éducatives engagées.

Dans ce contexte, la fédération assume un rôle structurant en mobilisant les ressources financières, humaines et organisationnelles nécessaires à la mise en œuvre de programmes tels que « Sport-études » et la bourse d'excellence. Ces dispositifs, inscrits dans une logique de gouvernance renouvelée, visent à concilier les exigences académiques et sportives, à promouvoir l'égalité des chances et à valoriser la diversité des talents, tout en offrant aux bénéficiaires des perspectives qui s'étendent au-delà du cadre national.

Sur le plan institutionnel, l'analyse met en évidence l'importance d'un modèle inspiré du New Public Management, fondé sur la déconcentration, la transparence et la responsabilisation des acteurs territoriaux, dans cette perspective, la FRMSS apparaît comme un acteur pivot, capable de renforcer la synergie entre institutions, collectivités et associations, et de soutenir durablement la mise en œuvre des réformes éducatives.

Mots clés : Les politiques sectorielles ; la fédération royale marocaine du sport scolaire (FRMSS), les associations professionnelles ; La charte nationale de l'éducation et de la formation ; la vision stratégique ; la loi-cadre 51.17 ; la feuille de route ; La Nouvelle Gestion Publique

Abstract

This research analyzes the strategic contribution of the Moroccan Royal Federation of School Sport (FRMSS) to the design and implementation of sectoral policies in national education in Morocco. Through an integrated approach, it highlights the role of school sport as a driver of educational success, motivation, and the overall development of students, in alignment with the ongoing educational reforms.

The study demonstrates that the Federation plays a structuring role by mobilizing the financial, human, and organizational resources required to implement programs such as "Sports-Studies" and the Excellence Scholarship. These initiatives, embedded within a

renewed governance framework, contribute to reconciling academic and athletic requirements while promoting equal opportunities and acknowledging the diversity of talents.

At the institutional level, the analysis emphasizes the relevance of a model inspired by New Public Management, based on decentralization, transparency, and accountability of territorial actors. In this perspective, the FRMSS emerges as a pivotal actor, capable of strengthening synergies between institutions, local authorities, and associations, thereby supporting the sustainable implementation of educational reforms.

Keywords: Sectoral Education Policies; Royal Moroccan Federation of School Sports (FRMSS); Professional Associations; National Charter of Education and Training; Strategic Vision; Framework Law 51.17; Roadmap; New Public Management (NPM)

Introduction

Dans le secteur de l'éducation nationale, la contribution financière de l'État représente plus de 20% de l'ensemble des dépenses publiques annuelles (les lois de finances des années 2023, 2024 et 2025), ce qui en fait l'un des postes budgétaires les plus lourds à l'échelle nationale, aussi près de 80% de ses dépenses sont absorbées par la masse salariale, laissant une marge réduite pour l'investissement dans les infrastructures, les programmes pédagogiques et l'innovation éducative, cette structure budgétaire, dominée par les charges de personnel, souligne la nécessité d'implanter des solutions d'efficacité dans le processus budgétaire, afin d'optimiser l'allocation des ressources, améliorer le rapport coût-résultat et assurer la pérennité et la qualité des politiques sectorielles éducatives.

En outre, la création des associations professionnelles dans le secteur de l'éducation nationale a permis de mettre en place un cadre juridique favorisant la dynamisation du secteur, en particulier sur le plan financier, elles sont concédées des véritables vecteurs d'intelligence collective, ces associations interviennent à travers des actions de sensibilisation, de communication, de diagnostic et de prospective, menées au plus près du terrain, la diversité de ces structures — qu'elles soient orientées vers l'enrichissement des contenus scolaires et pédagogiques ou vers l'animation et la dynamisation de la vie scolaire — illustre la richesse et la complémentarité de leur contribution au paysage éducatif national.

Selon les rapports de la cour des comptes, les entités déconcentrées relevant du secteur de l'éducation nationale¹ souffrent d'une gestion financière déficiente, caractérisée par des dysfonctionnements dans la planification, l'exécution et le suivi des ressources (rapport annuel de la Cour des comptes, 2022-2023), ces carences fragilisent la gouvernance financière et compromettent sérieusement l'efficacité des politiques éducatives sectorielles.

La fédération royale marocaine du sport scolaire est l'un de ses structures associatives éducatives professionnelles de l'éducation Nationale, joue un rôle central dans son dispositif éducatif, sa contribution déterminante à l'élaboration et à l'enrichissement des orientations stratégiques du secteur éducatif et son action se concentre sur le renforcement des apprentissages et la promotion de la réussite scolaire, à travers le développement et la valorisation du sport scolaire comme levier pédagogique et social.

Par ailleurs, pour dévoiler l'aspect de gouvernance financière dans cet association professionnelles, il est important de s'arrêter sur le rôle du sport scolaire dans la réussite scolaire, le développement et à la mise en œuvre des politiques sectorielles de l'éducation nationale au Maroc, ainsi mettre en lumière les liens de convergence entre les actions menées par la (FRMSS)² au niveau de la vie scolaire et l'impact de son système de gestion financier, en

¹ Académies régionales de l'éducation et de la formation.

² La fédération royale marocaine du sport scolaire est une fédération sportive à caractère non politique ou syndical et à but non lucratif, créée le 28 Mai 1996 dans le cadre du Dahir Royal N° 1.88.172 du 19 Mai 1989 portant promulgation de la loi N° 06.87 relative à l'éducation physique et sportive, c'est une association régie pour sa constitution et son fonctionnement par le Dahir n° 1-58-376 du 3 Joumada I 1378 (15 novembre 1958) réglementant le droit d'association tel que modifié et complété.

tant que spécificité organisationnelle, dans l'objectif d'atteindre l'efficacité et la réalisation des objectifs socio-éducatifs.

I. Le sport scolaire : un levier stratégique des politiques sectorielles de l'éducation nationale

Le sport scolaire contribue pleinement à l'éducation des enfants, elle leur permet d'intégrer des règles communes, de prendre confiance en eux, de se découvrir tout en apprenant à mieux connaître leur corps, par sa nature éducative et formative (Bailey, R., Hillman, C., Arent, S., & Petitpas, A., 2013), l'éducation physique et sportive s'inscrit pleinement dans les intérêts des politiques sectorielles de l'éducation nationale (Stratégie du Ministère de l'Éducation Nationale au Maroc, 2020), Il constitue un levier transversal permettant de concrétiser plusieurs objectifs stratégiques à savoir l'amélioration des apprentissages (Coalter, 2007), la promotion de la santé et du bien-être des élèves, le développement des compétences sociales et citoyennes (Coalter, 2007), et la réduction des inégalités d'accès aux activités éducatives...

Intégré dans les orientations nationales, le sport scolaire joue un rôle clé dans la concrétisation des réformes éducatives en favorisant l'inclusion, en soutenant la réussite scolaire et en contribuant à la formation des citoyens actifs et responsables, c'est un vecteur de cohésion sociale et de développement humain durable, présent dans les stratégies sectorielles et souligne son importance essentielle pour stimuler la réussite des élèves.

1. Le sport scolaire dans le cadre stratégique de l'Education Nationale

Le sport scolaire constitue un axe prioritaire au sein du système éducatif, cette matière relevant de la politique éducative nationale qui incombe traditionnellement aux pouvoirs publics (Dycker, Stéphanie, 2019), vise à améliorer la qualité de l'éducation et à promouvoir le développement global des élèves, reconnu non seulement une activité physique, mais également un vecteur de valeurs éducatives, sociales et sanitaires, il était toujours au sujet des stratégies qui en définissent les orientations et les objectifs du secteur éducatif au Maroc.

Dans ce contexte, il est essentiel de dévoiler la place du sport scolaire dans les cadres normatifs nationaux, notamment la charte nationale de l'éducation et de la formation¹, la vision stratégique², la loi-cadre 51.17¹ ainsi que la feuille de route², afin de statuer sur

¹ La charte nationale de l'éducation et de la formation est une référence qui définit le cadre d'une réforme du système éducatif marocain, visant à moderniser le système, elle établit les principes, les mécanismes et les critères pour renouveler l'école, en promouvant notamment des valeurs nationales et universelles tel que l'équité, l'accès à la formation tout au long de la vie et l'intégration économique et sociale, elle est le résultat d'un débat approfondi sur les problèmes d'enseignement que connaissait le Maroc vers la fin des années 90.

² La vision stratégique vise réformer le système éducatif et bâtir une école nouvelle axée sur trois piliers fondamentaux : l'équité et l'égalité des chances, la période de sa mise en œuvre s'étend sur 15 ans (2015-2030), considérée comme le temps nécessaire pour la mise en œuvre effective, l'évaluation des résultats et l'ajustement des stratégies de transformation de l'école et des pédagogies.

l'importance de cette discipline dans la réussite des stratégies éducatives nationales en tant que levier d'épanouissement personnel et de cohésion sociale.

> La charte nationale d'éducation et de formation :

La charte nationale de l'éducation et de la formation est le référentiel majeur de la réforme du secteur de l'éducation et de la formation, dans son douzième levier, souligne que l'éducation physique et sportive ainsi que les activités parascolaires constituent un domaine essentiel et obligatoire, aussi préconise l'organisation de ces activités, dans le but de favoriser le développement physique et psychique des apprenants, et ouvrir leurs horizons culturels et intellectuels.

Par ailleurs, la charte³ incite à reconsidérer le statut de cette discipline et instaurer des instances régionales dédiées à la recherche, l'évaluation et à la promotion de l'éducation physique, du sport scolaire et universitaire, ainsi que du sport national dans son ensemble.

> La Vision stratégique :

La vision stratégique, depuis son lancement pour insuffler un nouvel élan à la réforme éducative au Maroc, réaffirme l'importance du sport scolaire dans la réalisation des objectifs de développement humain et social, aussi insiste sur le renforcement des infrastructures sportives scolaires, la formation qualifiée des encadrants et l'intégration de l'activité physique dans les cursus éducatifs, tout en veillant à garantir l'équité territoriale et sociale. (El Amrani. S, 2018)

> La loi-cadre 51.17:

La loi-cadre 51-17 relative au système de l'éducation est le cadre juridique institutionnel qui regroupe les perspectives des secteurs de l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et la formation professionnelle au Maroc, —engage une réforme structurelle profonde de l'école marocaine — érige le sport scolaire en levier stratégique pour atteindre une éducation inclusive et de qualité, elle consacre la pratique sportive comme un élément central du développement équilibré de l'élève, et incite tous les parties prenantes à valoriser sa contribution à sa réussite scolaire et à son bien-être physique et psychologique (Benchekroun.A, 2020).

Aussi, cette loi⁴ incite le renforcement des espaces éducatifs et leur dotation en équipements adéquats, incluant les infrastructures sportives et culturelles, ainsi que les

¹ La loi-cadre n° 51.17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, promulguée par le dahir n° 1.19.113 en date du 7 Dhou Al-Hijja 1440 (9 Août 2019).

² La feuille de route est une stratégie gouvernementale présentée par le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Préscolaire et des Sports, sous le slogan : Douze engagements pour une école publique de qualité, septembre 2022.

³ La Charte nationale de l'éducation et de la formation, ibid.

⁴ La loi-cadre n° 51-17 relative au système de l'éducation de la formation et de la recherche scientifique, ibid.

aménagements garantissant l'accessibilité¹, également son article 28 rend obligatoire l'intégration des activités culturelles, sportives et créatives dans les curricula, les programmes pédagogiques et les dispositifs de formation, et prévoit aussi dans l'article 12 la création des complexes universitaires régionaux intégrés, offrant des conditions favorables à l'apprentissage, à la formation, à l'encadrement et à la recherche et la dotation de services sociaux, culturels et sportifs.

> La feuille de route :

La feuille de route à reprinted l'intérêt national donné au domaine du sport scolaire, et met l'accent sur l'atteinte de résultats concrets en faveur d'une école publique de qualité, capable de préparer l'avenir des enfants, de réduire les inégalités sociales et de leur offrir un cadre éducatif où ils s'approprient les valeurs nationales et universelles.

Cette stratégie vise également à leur permettre de développer pleinement leur potentiel et à favoriser leur épanouissement personnel, notamment à travers la promotion et l'intégration des activités sportives.

Ainsi, la feuille de route associe à cette vision opérationnalisée ces priorités en promouvant une culture sportive à l'école, la tenue régulière des compétitions et la coopération institutionnelle entre les secteurs de l'Éducation et des Sports, afin de garantir la mise en œuvre effective des orientations stratégiques et le renforcement de la place du sport dans la réussite éducative (Ouazzani. N, 2019)

2. Les objectifs des associations sportives : une stratégie intégrée dans l'éducation nationale

Au Maroc, l'importance accordée au sport scolaire se découle des exploits du football nationale dans les championnats mondiales, et l'organisation du championnat mondiale de même discipline en 2030, ce que justifie la priorité claire donnée à sa promotion et au soutien de ses activités, cette dynamique se manifeste par sa place essentielle au sein de tous les établissements d'enseignement, et l'intégration obligatoire de l'éducation physique et sportive dans les programmes scolaires,. (Dahir Chérif relatif à l'éducation physique et au sport n° 1-10-150, 2010).

Par ailleurs, la création des associations sportives scolaires (ASS) renforce ce dispositif, en structurant et en dynamisant la pratique sportive dans le milieu scolaire, bien que la collaboration entre les acteurs éducatifs et sportifs est essentielle pour assurer la qualité et la pertinence des programmes sportifs (Mény, Y., & Thoenig, J.-C., 1980).

Auparavant, Les associations sportives scolaires jouent un rôle de terrain crucial en traduisant les orientations stratégiques nationales en actions concrètes au sein des établissements scolaires (Dahir Chérif n° 1-10-150 , 2010), par l'organisation d'activités sportives régulières et diversifiées, ces associations encouragent la pratique physique chez les élèves, contribuant ainsi à leur bien-être physique, mental et social (Bailey, R., Hillman, C., Arent, S., & Petitpas, A., 2013)

¹ L'article 20 de la loi-cadre n° 51-17 relative au système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, ibid.

Au-delà de l'aspect purement sportif, elles participent activement à la diffusion des valeurs éducatives et citoyennes telles que le fair-play, la discipline, l'esprit d'équipe et la solidarité, qui sont au cœur des objectifs des politiques éducatives sectorielles (UNESCO , 2015), grâce à leur réseau structuré et à leur capacité d'encadrement, ces associations facilitent l'intégration des élèves, renforcent la cohésion sociale au sein des établissements et contribuent à la réduction des inégalités d'accès aux activités extrascolaires (Coalter, F., 2007)

Aussi, ces associations participent activement à tous les niveaux à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques éducatives, par leur capacité à professionnaliser l'action éducative et à ouvrir les acteurs pédagogiques sur de nouvelles dynamiques de développement professionnel, elles contribuent à renforcer l'efficacité du système éducatif, notamment grâce à la mobilisation synergique des compétences et à la circulation optimisée de l'information, garantissant ainsi l'harmonisation entre les programmes sportifs et les objectifs pédagogiques nationaux (Hardman, K., & Marshall, J. J., 2009), Cette collaboration favorise une utilisation optimale des infrastructures sportives et des ressources humaines, tout en adaptant les activités aux besoins spécifiques des diverses populations scolaires à l'échelle territoriale.

En conséquence, les associations sportives scolaires jouent un rôle moteur dans la valorisation de la discipline sportive comme vecteur de développement humain et social, participant ainsi indirectement à la réussite scolaire et à la formation de citoyens responsables et engagés (UNESCO , 2015), leur contribution renforce la pertinence et l'efficacité des politiques publiques éducatives.

II. La fédération royale marocaine du sport scolaire (FRMSS)

Dans une perspective institutionnelle, la fédération royale marocaine du sport scolaire se voit investie d'un rôle stratégique dans la promotion, l'encouragement et la généralisation de la pratique sportive au sein des établissements de l'éducation, de l'enseignement et de la formation professionnelle (Le statut de la fédération royale marocaine du sport scolaire, 2021), qu'ils relèvent du secteur public ou privé, elle s'attache à mettre en exergue les vertus éducatives et sociales du sport scolaire, à favoriser le renforcement des liens de solidarité et de cohésion entre les élèves et leurs encadrants, ainsi qu'à assurer la supervision des équipes nationales scolaires, dans ce cadre, le ministère de l'Éducation Nationale organise à travers la fédération¹ des grands événements sportifs en développant des opérations destinées à sensibiliser les jeunes et mobiliser la communauté éducative...

Par ailleurs, la fédération² accompagne et coordonne l'action des associations sportives scolaires, soutient la production et la diffusion de travaux de recherche et d'études dans ce domaine, et entretient une coopération étroite avec les différents départements ministériels et organismes nationaux, dans le but d'optimiser la gouvernance et la qualité des activités sportives (Le statut de la fédération royale marocaine du sport scolaire, 2021).

¹ La fédération royale marocaine du sport scolaire (FRMSS).

² Ibid.

Autant, les missions de la fédération royale marocaine du sport scolaire (FRMSS) couvrent un large spectre d'actions, allant de la valorisation des bienfaits éducatifs et sociaux de la pratique sportive à sa promotion, elle vise son encouragement et sa généralisation au sein des établissements d'éducation et de formation, qu'ils soient publics ou privés, elle œuvre également à faire du sport scolaire un vecteur de cohésion et de fraternité, tout en assurant la supervision et l'encadrement des équipes nationales scolaires.

La FRMSS soutient et coordonne l'action des associations sportives scolaires, à tous les niveaux (nationale, régionale, provinciale et établissement) encourage la production scientifique et documentaire dans ce domaine (recherche, édition, traduction, diffusion), et collabore étroitement avec les différents départements et organismes nationaux pour optimiser la gouvernance et la qualité des activités sportives (Le statut de la fédération royale marocaine du sport scolaire, 2021).

Ces tâches cruciales exigent une structure adaptée et un système intégré pour atteindre les objectifs fixés. A cet effet, le législateur marocain a mis en place une organisation articulée autour de trois niveaux décisionnels, reproduits à l'ensemble des échelons territoriaux.

A. Organisation

La fédération royale marocaine du sport scolaire (FRMSS) est dotée de trois organes statutaires principaux : l'assemblée générale, le conseil fédéral et le bureau exécutif, la composition, les modalités de convocation ainsi que les règles de fonctionnement de ces organes sont fixées par les statuts de la fédération (Le statut de la fédération royale marocaine du sport scolaire, 2021).

➤ Assemblée générale

L'assemblée générale de la fédération royale marocaine du sport scolaire constitue l'organe souverain de décision et de contrôle, disposant d'attributions stratégiques et normatives, elle est investie du pouvoir d'examiner et d'approuver les rapports moral et financier présentés par les instances exécutives, assurant ainsi la transparence et la reddition des comptes, elle procède également à l'élection des membres du conseil fédéral conformément aux dispositions statutaires en vigueur, garantissant la représentativité et la légitimité démocratique des organes dirigeants, de plus, contribue ainsi à l'orientation stratégique et à la validation des choix structurants (Le statut de la fédération royale marocaine du sport scolaire, 2021).

➤ Le conseil fédéral

Présidé par le ministre du département de l'Education Nationale, le conseil fédéral est composé des membres élus par l'assemblée générale et d'autres nommés, ses préoccupations s'articulent principalement dans le suivi de l'exécution des décisions prises par l'assemblée générale (Circulaire Ministeriel n°1, 1997), de représenter la fédération auprès des organisations nationales et internationales, et d'approuver les rapports moral et financier.

La fédération¹ veille également à suivre les activités ainsi que les évolutions scientifiques et techniques dans le domaine du sport scolaire, procède à l'élection des

¹ Ibid.

membres du bureau exécutif et fixe la valeur des droits d'adhésion annuels proposés par ce dernier, parmi ses missions figurent aussi la proposition du règlement intérieur et de ses éventuelles modifications, l'approbation des projets de plans d'action et des budgets prévisionnels, ainsi que la prise de toute décision visant à servir les intérêts, les objectifs et le règlement de la fédération (Le statut de la fédération royale marocaine du sport scolaire, 2021).

➤ Le bureau exécutif

Le bureau exécutif se forme de trois membres désignés de droit, en raison de leurs poste de responsabilité au sein du ministère de l'Éducation Nationale, à savoir le président (le ministre), le vice-président (le secrétaire général du ministère) et le président-directeur (le directeur de la promotion du sport scolaire), auxquels s'ajoutent des membres élus, comprenant le secrétaire général, le vice-secrétaire général, le trésorier, le vice-trésorier ainsi que des conseillers (Le statut de la fédération royale marocaine du sport scolaire, 2021).

Le bureau exécutif de la fédération¹ accomplit les décisions prises par l'assemblée générale et le conseil fédéral, et conçoit les plans d'action et les budgets prévisionnels nécessaires à leur mise en œuvre, il est responsable également de maintenir la comptabilité financière de la fédération, en outre, il organise les activités sportives scolaires nationales et internationales, et propose au conseil fédéral la valeur des droits annuels d'adhésion (Le statut de la fédération royale marocaine du sport scolaire, 2021).

B. Structures et prospection financière

Dans le même contexte, la performance et la continuité des actions du sport scolaire au Maroc reposent à la fois sur une structure organisationnelle claire et une stratégie de prospection financière efficace.

Les différentes structures de cette fédération assurent gouvernance gestionnaire, à travers la coordination et le suivi des programmes et projets éducatifs et sportifs, approuvé par la direction du promotion du sport scolaire, tandis la mobilisation de ressources diversifiées — publiques, privées et partenariales — garantit le financement durable de ces projets, cette articulation entre organisation et financement constitue un pilier essentiel pour atteindre les objectifs fixés et accompagner le développement du sport scolaire à l'échelle nationale.

La structuration territoriale de la fédération royale marocaine du sport scolaire repose sur un principe organisationnel unifié (Note ministérielle n° 54 , 1995), reflétant celui adopté au niveau central, au niveau régional, ces associations sont administrées par un bureau exécutif, présidé par le directeur de l'académie régionale de l'éducation et de la formation (Note ministérielle n° 54 , 1995), assisté d'un président adjoint, qui est le responsable régional du sport scolaire, ces deux postes étant nommés, ce bureau comprend également des membres élus.

À l'échelle provinciale, une organisation similaire prévaut, avec un bureau présidé par le directeur provincial (Note ministérielle n° 54 , 1995), secondé par le responsable provincial

¹ La fédération royale marocaine du sport scolaire.

du sport scolaire, les membres du bureau étant également élus, par ailleurs, au sein des établissements scolaires, le directeur assure la présidence de l'association, tandis que les membres du bureau sont élus parmi le corps enseignant, cette hiérarchisation des structures garantit une coordination efficace et une intégration cohérente des actions du sport scolaire à tous les niveaux territoriaux.

La gestion financière au sein de la fédération royale marocaine du sport scolaire s'appuie sur un cadre structuré, combinant rigueur comptable et flexibilité opérationnelle, particulièrement au niveau des associations territoriales, cette souplesse dans la gestion financière des associations leur permet d'adapter rapidement l'allocation et l'exécution des ressources en fonction des besoins spécifiques du terrain, tout en respectant les normes comptables et les procédures de contrôle, ainsi, la comptabilité en partie double, associée à une responsabilisation claire des signataires, garantit la traçabilité et la transparence des flux financiers, tout en offrant une marge de manœuvre opérationnelle indispensable pour une gestion efficiente.

Cette capacité d'adaptation financière est essentielle pour optimiser l'utilisation des fonds publics, en évitant les rigidités bureaucratiques susceptibles de retarder la réalisation des projets ou de générer des gaspillages, en facilitant une prise de décision plus réactive et contextualisée au sein des associations, la souplesse financière contribue à renforcer l'efficacité des interventions, en assurant que les dépenses soient engagées au bon moment et pour des besoins réellement prioritaires, par conséquent, ce mode de gestion favorise non seulement une meilleure maîtrise des ressources, mais aussi une amélioration significative de la performance globale de la dépense publique dédiée au sport scolaire.

En plus, la conjugaison d'une comptabilité rigoureuse, d'une gestion financière souple et de la responsabilité conjointe des deux signataires représente un levier majeur pour garantir la qualité, la pertinence et la durabilité des actions entreprises, tout en assurant un usage optimal et responsable des fonds publics.

Les ressources financières principales de la fédération royale marocaine du sport scolaire reposent essentiellement sur les cotisations annuelles d'adhésion versées par les associations affiliées au sport scolaire, la répartition de ces cotisations obéit à un dispositif structuré garantissant une allocation équilibrée des fonds à l'échelle territoriale : 65% de ces cotisations sont affectés au compte de l'établissement scolaire, 15% sont reversés à la fédération centrale, 10% bénéficient aux associations provinciales, 5% sont alloués aux associations régionales, tandis que les 5% restants sont versés au trésor destiné au soutien du sport scolaire (Circulaire n° 2 , 1997), ce mécanisme de distribution vise à assurer une gestion financière rigoureuse et transparente, contribuant ainsi à la pérennité des activités sportives scolaires et au développement harmonieux des différentes instances organisationnelles.

III. Les associations professionnelles un moteur des réformes éducatives au Maroc

Il convient de s'interroger, avec une approche critique et analytique, sur l'ampleur de la contribution de la fédération royale marocaine du sport scolaire à l'efficacité et à la réussite des projets de réforme éducative, cette interrogation s'inscrit dans la perspective de son rôle structurant dans la promotion du sport scolaire, la mobilisation des ressources financières et

humaines, ainsi que dans la mise en œuvre des programmes éducatifs en cohérence avec les orientations stratégiques du système éducatif national, elle met également en lumière la nécessité d'une synergie harmonieuse entre la déclinaison des politiques sectorielles et la consolidation des bonnes pratiques en matière de gouvernance du sport scolaire.

Dans un contexte marqué par une dynamique soutenue du secteur éducatif marocain, particulièrement au cours de la dernière décennie, l'État est appelé à concevoir et à déployer des solutions managériales innovantes, capables d'accompagner et de renforcer la réussite des réformes éducatives, cette ambition repose sur la rationalisation des modes de gestion financière, en parfaite articulation avec un environnement législatif orienté vers l'efficacité, la transparence et la responsabilisation des gestionnaires des deniers publics.

En effet, l'arsenal juridique national relatif à la gestion des finances publiques¹, consolidé ces dernières années, tend à encadrer de manière rigoureuse l'utilisation des ressources publiques, en réduisant les lourdeurs administratives et en optimisant l'allocation des crédits, conformément aux recommandations des instances financières nationales et internationales, c'est dans cette optique que la fédération royale marocaine du sport scolaire s'impose comme un acteur stratégique, grâce à une gestion financière qualifiée de souple, et à une présence décentralisée structurée autour des instances régionales, provinciales et locales, elle parvient à assurer une mobilisation effective des ressources, à garantir la réalisation efficiente des projets ciblés, et à contribuer de manière tangible à la mise en œuvre des politiques sectorielles de l'éducation, tout en s'inscrivant pleinement dans les principes de la bonne gouvernance financière.

1. L'apport du sport scolaire dans le développement du secteur de l'éducation

L'épanouissement pédagogique constitue l'un des piliers stratégiques de la feuille de route du ministère de l'Éducation Nationale, aux côtés du renforcement des acquis fondamentaux, de la réduction de la déperdition scolaire et du doublement du taux d'élèves participant aux activités parascolaires, dont le sport scolaire représente une composante essentielle, cette orientation traduit une vision renouvelée de l'éducation, centrée sur le développement global de l'élève et l'ancrage des valeurs civiques.

Le choix de mettre en avant les activités éducatives et sportives, en cohérence avec des objectifs pédagogiques élargis, reflète la volonté d'instaurer une approche centrée sur l'apprenant, il ne s'agit plus uniquement de transmettre des savoirs académiques, mais de favoriser la créativité, l'autonomie, le développement personnel et la citoyenneté, notamment à travers la pratique sportive, cette conception confirme le rôle central du sport scolaire et des activités parascolaires dans la réussite éducative et le bien-être des élèves.

L'épanouissement pédagogique apparaît ainsi comme le moteur d'un apprentissage vivant et engageant, mieux adapté aux besoins d'élèves évoluant dans une société en

¹ - La constitution de 2011 promulgué par le Dahir n° 1-11-91 du 27 Chaabane 1432 (29 juillet 2011); La loi organique n° 130-13 relative à la loi de finances, promulguée par le Dahir n° 1-15-62 du 2 Juin 2015 ;

Le Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics, promulgué le 9 mars 2023.

transition, dans cette perspective, l'enrichissement des environnements scolaires par des méthodes pédagogiques diversifiées et la participation active des élèves à des activités sportives deviennent des priorités, c'est dans ce cadre que s'inscrivent des initiatives comme le programme sport-études ou la bourse d'excellence du sport scolaire, conçus pour stimuler la motivation, l'engagement et la réussite.

Le modèle sport-études illustre particulièrement la capacité du système éducatif à concilier exigences académiques et performance sportive, il offre aux apprenants un cadre équilibré favorisant leur réussite scolaire tout en valorisant leurs talents sportifs, parallèlement, la bourse d'excellence agit comme un levier incitatif puissant, récompensant les efforts sociaux remarquables de l'Etat et créant une émulation positive entre élèves.

Ces dispositifs ne se réduisent pas à des interventions ponctuelles, mais s'inscrivent dans une vision intégrée et durable où l'approche associative joue un rôle déterminant, en mobilisant les ressources humaines et matérielles des associations scolaires et sportives, ils renforcent les synergies entre apprentissages formels et activités complémentaires, ils contribuent également au développement de compétences transversales telles que la discipline, l'autonomie, l'esprit d'équipe et la persévérance.

En définitive, en combinant incitations à l'excellence et accompagnement structuré, ces initiatives démontrent que l'approche associative peut devenir un moteur essentiel d'amélioration de la qualité des apprentissages et de consolidation des réformes éducatives, elles traduisent aussi l'importance de la motivation suscitée par les activités sportives, tant à l'échelle nationale qu'internationale, dans l'élargissement des horizons éducatifs et la valorisation des potentialités des apprenants marocains.

2. La perspective organisationnelle escompter dans le secteur de l'éducation

La réflexion stratégique relative à la gestion managériale des projets issus des réformes éducatives révèle la nécessité impérieuse de mettre en place un modèle de gouvernance adapté aux exigences d'efficacité, de transparence et de proximité, un tel modèle doit non seulement garantir le transfert fluide et effectif des ressources financières vers les structures locales, mais aussi valoriser pleinement le capital humain en tant que levier essentiel de la réussite éducative. Dans cette perspective, la déconcentration des moyens devient un vecteur fondamental pour rapprocher la décision de son lieu de mise en œuvre et favoriser l'émergence de solutions contextualisées, capables de répondre aux spécificités territoriales.

Ce schéma de gouvernance ne saurait se limiter à un simple transfert de ressources, il s'accompagne d'une responsabilisation accrue des acteurs locaux et d'un renforcement de leur capacité à concevoir et à gérer des projets pédagogiques intégrés, l'école, en tant que noyau central du système éducatif, se trouve au cœur de cette dynamique, traduite par Le « projet d'établissement », constitue un instrument stratégique permettant de concrétiser les orientations nationales en actions palpables et adaptées aux réalités du terrain.

Toutefois, la réussite de ce projet reste tributaire d'un soutien substantiel au niveau local, ainsi que d'une mobilisation convergente et durable des acteurs territoriaux : les collectivités territoriales, les associations de la société civile et les opérateurs économiques, une condition incontournable pour assurer la cohérence et la pérennité des réformes.

Ces partenaires sont appelés à jouer un rôle de catalyseurs, en mettant en commun leurs ressources financières, matérielles, humaines et organisationnelles au service de l'établissement scolaire publique, une telle synergie permet non seulement d'optimiser l'utilisation de ces moyens, mais aussi de créer un environnement éducatif intégré propice à l'innovation pédagogique, à l'équité et à l'efficacité des stratégies éducatives.

Dans ce cadre, l'adoption d'un modèle ministériel de gouvernance territorialisé, fondé sur la déconcentration, la responsabilisation et la coopération interinstitutionnelle, basé sur les associations professionnelles, crée une condition pour transformer l'école en un véritable moteur de développement éducatif et social, cette orientation s'inscrit dans une vision de long terme où l'établissement scolaire n'est plus perçu comme une simple structure administrative, mais comme un acteur central du développement local et un espace privilégié d'ancrage des réformes éducatives.

Conclusion :

L'évolution du système éducatif marocain interpelle une réflexion nationale sérieuse et met en lumière la nécessité d'adopter des approches intégrées, qui réussiront les objectifs des politiques publiques de l'éducation au Maroc et favorisent à la fois l'excellence académique et l'épanouissement global de l'élève, dans ce contexte, la promotion d'activités parascolaires, et en particulier du sport scolaire, se révèle un levier déterminant pour stimuler la motivation, renforcer les compétences transversales et encourager la participation active des élèves.

Le concept de la Nouvelle Gestion Publique (New Public Management), fondé sur l'efficacité, la performance et la responsabilisation, trouve une traduction concrète dans le système éducatif au Maroc, inspiré des méthodes de gestion du secteur privé, il privilégie la déconcentration des moyens, l'orientation vers les résultats et la mobilisation des acteurs territoriaux autour des objectifs mesurables.

Dans ce cadre, l'école devient le centre de pilotage, à travers des projets d'établissement contractualisés et soutenus par des partenariats avec les collectivités, les associations et la fédération royale marocaine du sport scolaire, illustrant l'approche partenariale du NPM en contribuant à la diversification de l'offre éducative, notamment par le sport scolaire, et en renforçant la motivation, l'excellence et l'inclusion, ainsi, la réforme éducative s'inscrit dans une logique managériale moderne où la qualité des apprentissages et l'épanouissement de l'élève sont recherchés via une gouvernance axée sur la performance et la collaboration.

La fédération royale marocaine du sport scolaire occupe une place centrale dans ce concept, en orchestrant la coordination des programmes sportifs à l'échelle nationale, régionale, provinciale et locale, et en assurant la mobilisation efficace des ressources financières, humaines et matérielles nécessaires à leur mise en œuvre.

Par son rôle structurant, la fédération contribue non seulement à la réussite des projets éducatifs, mais elle soutient également la création de liens solides entre l'école, les associations et les collectivités territoriales, qui intègrent une gouvernance locale participative et efficace.

Ainsi, l'impact réel des réformes éducatives sur le terrain suppose la mise en place d'un modèle organisationnel complémentaire aux structures administratives existantes, ce modèle, fondé sur l'implication active des corps éducatifs et la représentation territoriale des acteurs concernés, constitue un levier stratégique pour instaurer une vie scolaire dynamique, ouverte et intégrée, capable de répondre aux aspirations de qualité, d'équité et d'innovation attendues du système éducatif.

Bibliographie

Bailey, R., Hillman, C., Arent, S., & Petitpas, A. (2013). Physical Activity: An Underestimated Investment in Human Capital. (H. Kinetics, Ed.) Champaign, IL, USA: Journal of Physical Activity and Health.

Benchekroun.A. (2020). Réformes éducatives et sport scolaire au Maroc : enjeux et perspectives. Revue Marocaine d'Éducation et de Formation.

Circulaire Ministeriel n°1. (1997). Ministère de l'éducation nationale.

Circulaire n° 2 . (1997, octobre 7). concernant la répartition des frais d'abonnement à la fédération royale marocaine de sport scolaire. Ministère de l'éducation nationale au Maroc.

Coalter, F. (2007). A wider social role for sport: Who's keeping the score? London: Routledge.

Dahir Chérif n° 1-10-150 . (2010). relatif à l'éducation physique et au sport.

Dahir Chérif relatif à l'éducation physique et au sport n° 1-10-150. (2010, 08 24). Dahir Chérif relatif à l'éducation physique et au sport n° 1-10-150. application de la loi n° 09-30 l'éducation physique et au sport.

Dycker, Stéphanie. (2019). Good governance in Sport: comparative law aspects. The International Sports Law Journal.

El Amrani. S. (2018). La vision stratégique 2015-2030 et le sport scolaire : un levier pour l'inclusion sociale au Maroc. Cahiers de l'Éducation.

Hardman, K., & Marshall, J. J. (2009). World-Wide Survey on the Status of School Physical Education. International Council of Sport Science and Physical Education (ICSSPE).

Le statut de La fédération royale marocaine du sport scolaire. (2021, décembre). Missions de la fédération royale marocaine de sport scolaire.

Mény, Y., & Thoenig, J.-C. (1980). Le gouvernement des juges? Le pouvoir politique et l'administration en France. France: Revue française de science politique, 30(2).

Note du ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. (2025, 08 02). education.gouv.fr.

Note ministérielle n° 54 . (1995, mars 17). relative à la création d'associations sportives, Ministère de l'éducation nationale.

Ouazzani. N. (2019). La feuille de route de l'éducation nationale et le développement du sport scolaire. Journal des Politiques Publiques.

Stratégie du Ministère de l'Éducation Nationale au Maroc. (2020). Stratégie Nationale de Développement de l'Education et de la Formation.

UNESCO . (2015). Quality Physical Education (QPE): Guidelines for Policy-Makers.